



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
ET DE LA MODERNISATION  
DE L'ADMINISTRATION,  
*en charge du numérique*

N° 0 1 6 9 6 7 / MEA / DGRH

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES RESSOURCES HUMAINES

Papeete, le 25 NOV. 2022

*La directrice générale*

*Affaire suivie par :*  
*Cellule Avancement et Promotion*

**LISTE D'UN CANDIDAT AUTORISÉ À PARTICIPER À L'ÉPREUVE  
D'ADMISSION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE  
D'INSTRUCTEUR DE POMPIER D'AÉRODROMES PRINCIPAL DU CADRE  
D'EMPLOIS DES INSTRUCTEURS POMPIERS D'AÉRODROMES DE LA FONCTION  
PUBLIQUE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE AU TITRE DE L'ANNÉE 2020**

- Réf. :**
- Arrêté n° 756/CM du 18 mai 2022 modifié, relatif à l'examen professionnel d'accès au grade d'instructeur de pompier d'aérodromes principal ;
  - Arrêté n° 9410/MEA/DGRH du 1<sup>er</sup> septembre 2022, portant date d'ouverture et organisation matérielle d'un examen professionnel pour l'accès au grade d'instructeur de pompier d'aérodromes principal du cadre d'emplois des instructeurs pompiers d'aérodromes de la fonction publique de la Polynésie française au titre de l'année 2020.

Est autorisé à prendre part à l'épreuve d'admission de l'examen professionnel d'accès au grade d'instructeur de pompier d'aérodromes principal au titre de l'année 2020, conformément aux dispositions de l'arrêté n° 756/CM du 18 mai 2022 sus-référencé :

<u>N°</u>	<u>N° de dossier</u>	<u>Civilité</u>	<u>Nom usuel</u>	<u>Prénom</u>
1	40009	Monsieur	COWAN	Larry



Pour le Ministre et par délégation

  
Marine NOGUIER

